



19 NOVEMBRE 2019 [Article de l'ACPPU](#)

Un rapport conclut à la violation de la liberté académique à l'Université Thompson Rivers

(Ottawa – 19 novembre 2019) Une enquête sur la suspension du professeur Derek Pyne de l'Université Thompson Rivers (TRU) a établi que les mesures de représailles de l'administration ont porté atteinte à sa liberté académique.

Le comité d'enquête mis sur pied par l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) a constaté que la TRU « semble souffrir d'une faiblesse institutionnelle généralisée lorsqu'il s'agit de comprendre la liberté académique ».

L'enquête a examiné les mesures que l'administration a prises en juillet 2018 pour suspendre le professeur Pyne et lui interdire l'accès au campus. Le professeur s'est retrouvé au cœur d'une controverse en raison de sa recherche sur l'utilisation de revues savantes trompeuses par ses collègues et les membres de l'administration de la TRU et aussi de ses critiques publiques contre l'Université et son département, l'École d'administration et de sciences économiques.

Le comité fait valoir que le droit des universitaires de critiquer leur administration et leur établissement est largement reconnu comme étant inhérent à la liberté académique. Et pourtant à la TRU, a relevé le comité dans son rapport, on ne semble pas comprendre que la liberté académique va bien au-delà d'une « interprétation étroite de la liberté des membres du personnel académique de pouvoir mener ce qu'ils espèrent être des pistes de recherche fructueuses et de publier leurs résultats ».

« Notre enquête révèle que l'administration de la TRU, dans son approche pour résoudre les plaintes en milieu de travail mettant en cause le professeur Pyne, a négligé de tenir dûment compte de sa liberté académique au regard de ses... critiques envers l'École d'administration et de sciences économiques, de ses administrateurs et des membres du corps professoral », conclut le comité.

Parmi ses recommandations, le comité préconise de lever les restrictions imposées sur la liberté d'expression du professeur Pyne comme condition du maintien de son emploi au sein du corps professoral.

Le comité d'enquête est formé de Mark Mac Lean (président), professeur de mathématiques à l'Université de la Colombie-Britannique, et de Carla Graebner, bibliothécaire aux services de données de recherche et d'informations gouvernementales à l'Université Simon Fraser.

— [Télécharger le rapport](#)

Contact pour les médias : Lisa Keller, agente des communications, Association canadienne des professeures et professeurs d'université, 613-726-5186 (bureau); 613-222-3530 (cellulaire)